Inscription en M2 et rattrapage: chercher l'erreur...

Par **amélie**, le **09/07/2007** à **17:35**

J'ai reçu un avis favorable pour un M2 de Nancy.

La lettre me demande de renvoyer un coupon pour confirmer mon inscription qui doit se faire [b:1ybxtmo0]avant le 30 Août[/b:1ybxtmo0]... je veux bien mais je vois pas comment je pourrais m'inscrire alors que [b:1ybxtmo0]je vais au rattrapage le... 2 septembre[/b:1ybxtmo0]

Comment cela va-t-il se passer?
Dois-je renvoyer le couper en cochant "ne confirme pas" ce que je ne veux pas faire! Au risque de ne pas pouvoir me retrouver dans les examens de dossier de ce master en septembre.
Ou alors "confirme" ce que je ne peux pas faire pour le moment... puisque je n'ai pas mon M1!

Je crois que c'est encore un M2 qui me passe sous le nez... ou alors peut-être en deuxième session si tout va bien...

Mathou tu as une amie dans le même cas que moi, comment fait-elle?

Situation vraiment difficile... :evil: :x :evil:

Par **mathou**, le **09/07/2007** à **17:48**

Euh, je vais lui demander et je te dis dès qu'elle m'a répondu. A priori je dirais qu'il faut renvoyer le coupon en disant que tu t'inscris, pour réserver ta place.

Mais sur ma lettre il y a précisé qu'il faut aussi procéder à l'inscription administrative avant la date donnée, donc je ne sais pas s'il y a une influence sur la deuxième session ou pas. Il faudrait peut-être demander au secrétariat du master ?

Par **anonym**, le **09/07/2007** à **20:57**

Il faut en effet absolument confirmer et tenter de s'inscrire si cela est possible parce qu'après, il sera trop tard ! (s'il ne s'agit que du renvoi d'un coupon, il n'y a pas de problème).

Par contre, il n'est jamais trop tard pour abandonner (c'est pas un dicton heureusement) le M2

au cas où il y a un problème, et ça le plus tard possible quand / si tu n'auras plus le choix.
Si tu ne prends pas la place quelqu'un te la prendra, et si tu la laisses au final, ça fera sûrement un heureux.

Par **Vincent**, le **14/07/2007** à **20:54**

Bonsoir,
vers quel M2 as tu candidaté?

Par **nicomando**, le **14/07/2007** à **21:10**

bonjour,

je suis d'accord avec tout le monde il faut que tu confirme ton inscription en M2 de toute façon si tu n'as pas ton M1 tu ne pourras pas t'insvrire puisque c'est LA condition pour passé en M2.

Je te souhaite beaucoup de courage pour ta deuxième session et félicitations pour ta place en M2 (ce n'est pas donné à tout le monde)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés